

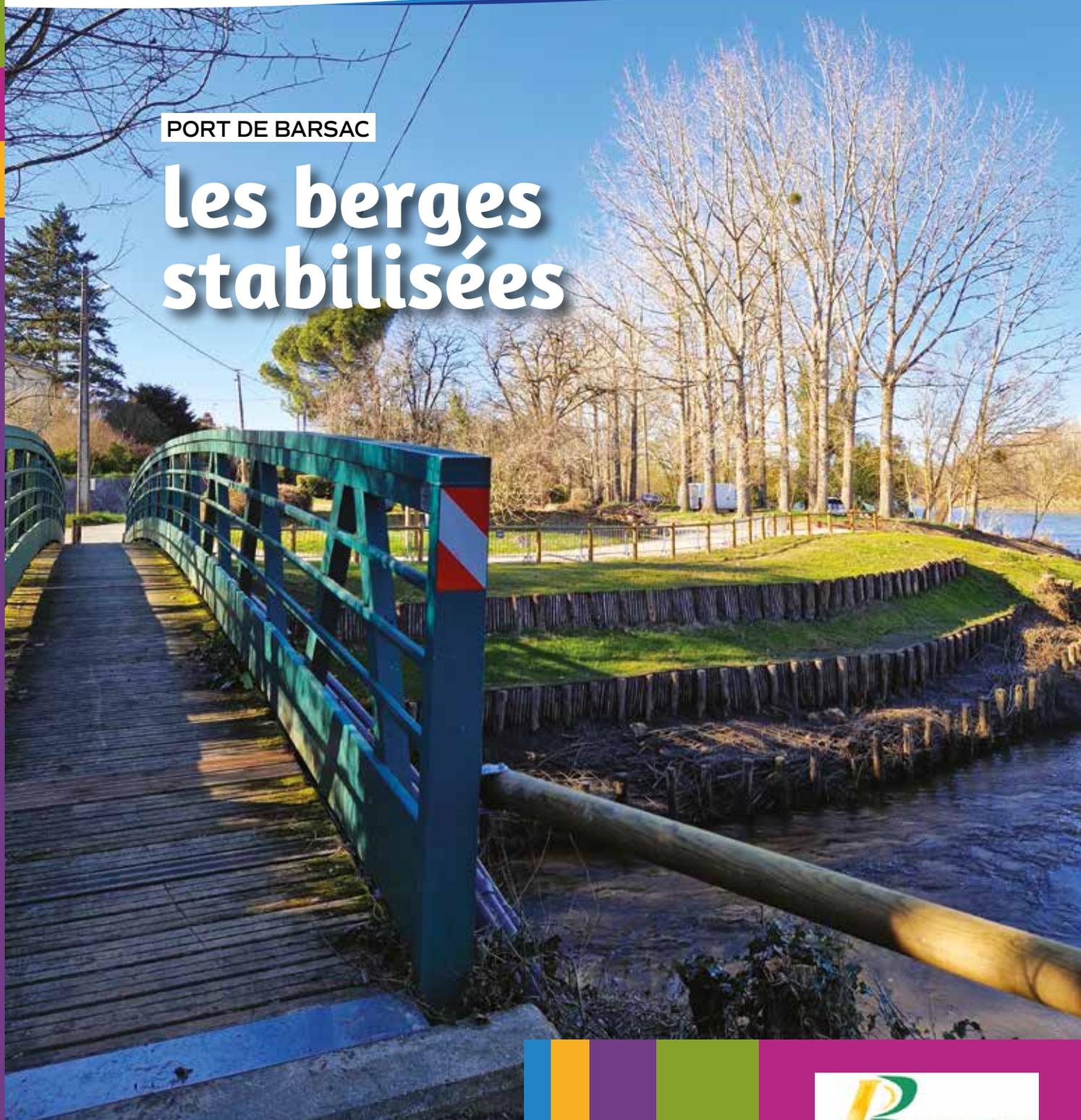
La vie ensemble



JOURNAL DE LA COMMUNE DE BARSAC - Mars/Avril 2023

PORT DE BARSAC

Les berges stabilisées



Facebook : Ville de Barsac

www.barsac.fr





Dominique Cavaillois, Maire de Barsac, vous reçoit sur rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie au 05 56 27 43 00 ou par mail à accueil@barsac.fr

Edito

Chères barsacaises, chers barsacais,

Comme vous avez pu le constater, l'année 2022, avec son flot de mauvaises surprises, nous oblige à reconsidérer à la fois nos investissements et notre budget de fonctionnement. Il ne vous a pas échappé que nous subissons une inflation du coût de l'énergie mais aussi diverses augmentations dont nous devons tenir compte et dont le montant s'élève à 130 000€ de plus que l'année dernière. Nos finances vont être très fortement impactées.

Comme je l'ai dit lors de mes vœux, dans de telles circonstances, il va être difficile de ne pas augmenter la base des impôts fonciers. Nous avons maintenu nos taux de bases avec seulement 1% d'augmentation en 18 ans, tout en continuant nos investissements comme la 1^{ère} phase de l'aménagement de bourg, la poste, les bâtiments communaux, les écoles, tout en maintenant les subventions des associations, même en période COVID.

Malgré tout, cette augmentation des impôts ne pourra pas absorber l'intégralité des coûts supplémentaires que nous supportons, nous la compenserons par le budget communal.

Les enjeux sont nombreux pour pouvoir réduire le coût de notre consommation électrique. Lors de mes vœux je vous ai fait part de l'idée de créer une coopérative de production d'énergie renouvelable par la pose de panneaux photovoltaïques sur l'ensemble des bâtiments communaux, mais aussi chez tous les barsacais qui le souhaitent. Ensemble, nous pouvons produire, consommer et revendre le surplus.

Le but à court terme est de changer nos vieilles chaudières aux gaz par des pompes à chaleurs dans tous les bâtiments communaux et poser des climatisations dans les classes aux écoles pour limiter l'impact des températures qui sont étouffantes, comme en 2022, de mai à octobre.

Ce projet doit nous permettre de préparer l'avenir de façon sereine face à l'augmentation du coût de l'énergie qui va sans cesse croître dans les prochaines années, pour les particuliers comme pour les collectivités. Voilà pourquoi nous devons mener à bien cette initiative dans notre intérêt à tous.

Avec la majorité, nous sommes plus que jamais convaincus qu'il ne faut pas tergiverser et se laisser aller par de grandes théories qui ne mènent à rien. Il nous faut être pragmatique, comme nous l'avons toujours été, pour mieux appréhender cette période difficile.

Nous restons animés par cette envie chevillée au corps de servir l'intérêt général pour améliorer le bien vivre ensemble à Barsac.

Dominique Cavaillois
Maire de Barsac

PRÉSENCE DES ÉLUS au conseil municipal

	28/11	15/12	13/02
Dominique CAVAILLOIS	✓	✓	✓
Béatrice CARRUESCO	✓	✓	✓
Michel GARAT	✓	✓	✓
Catherine MARCHAL	P	P	✓
Philippe BLOCK	✓	✓	✓
Charlotte VALLOIR	✓	P	✓
Xavier MUSSOTTE	✓	✓	✓
André DUBOURDIEU	✓	P	✓
Mathias LOUIS	✓	✓	✓
Katell EYHARTZ	✓	✓	✓
Damien AUDEMA	✓	P	✓
Virginie CAILLIEZ	P	P	✓
Mohameth TRAORE	P	✓	✓
Pascale NION	✓	✓	✓
Cédric PRAT	P	A	✓
Sandra CHADOURNE	P	✓	✓
Patrick GRASZK	✓	✓	✓
Isabelle ROY	A	A	A
Benoît TRABUT-CUSSAC	✓	✓	✓

Légende : ✓ Présent P : Pouvoir A : Absent E : Excusé

LE CARNET

Naissances

Aimie VANTALON née le 29 décembre 2022
Chez Claire JEANNEAU et Arthur VANTALON

Antonn IMBERT né le 31 décembre 2022
Chez Anaïs VILATTE et Julien IMBERT

Joseph THOS né le 21 janvier 2023
Chez Manon VOYNEAU-JOLY et Tristan THOS

Raphaël SOUGNOUX né le 04 février 2023
Chez Cassandra LAPEYRE et Thibault SOUGNOUX

PACS

Corinne FRUCTUEUX et Dominique BOUAT
le 10 janvier 2023

Décès

Christophe CAMPISTRON le 09 janvier 2023

Colette BEAUVILLE épouse TOUSSAINT
le 27 janvier 2023

François TRUCH le 31 janvier 2023

Solange DUPIOL le 11 février 2023

La vie municipale



VŒUX DU MAIRE

LES PROJETS

EN BONNE VOIE

Dominique Cavaillois, Maire de Barsac, a présenté ses vœux à la population le 20 janvier dernier à la salle Bastard. L'occasion pour lui de revenir sur les deux années passées et de présenter les projets en cours de réalisation et à venir.

Après avoir remercié l'ensemble des personnes présentes, Monsieur le Maire est revenu sur les deux dernières années marquées par la COVID, la guerre en Ukraine et ses conséquences humaines terribles et économiques avec la hausse du coût des matières premières et de l'énergie, l'été caniculaire dans la durée et des incendies qui ont ravagé plus de 20 000 hectares rien qu'en Gironde. Il a remercié tous les pompiers professionnels et tous les volontaires qui ont lutté sans merci contre ces feux hors normes. Un petit rayon de soleil est venue clôturer cette année très compliquée avec la promesse d'une belle récolte pour nos viticulteurs.



Ce contexte très particulier a obligé l'équipe municipale à adapter sa feuille de route qui tient malgré tout à mener à bien les projets de son programme. Parmi eux, deux projets phares : la réalisation des voies douces et l'aménagement du Centre Bourg. Les travaux devraient débuter fin 2023 et se poursuivre en 2024 avec l'aide financière des services de l'Etat et du Département. Des démarches auprès de la DRAC, dont les demandes de subventions étaient gelées en 2022, sont également en cours afin de pouvoir engager les travaux de réfection de la toiture de l'Eglise. Pour finir, après avoir installé de nouveaux jeux aux écoles en 2022, l'ensemble des sanitaires côté maternelle sera refait cette année.

Malgré la recherche constante d'économies d'énergie avec l'extinction de l'éclairage public de 22h à 7h et du remplacement des points lumineux par des LED, la hausse du coût de l'électricité et du gaz va fortement impacter le budget municipal. Aujourd'hui il n'est pas certain que le taux d'imposition puisse être maintenu comme les années précédentes, bien que la gestion rigoureuse depuis 2005 ait pu permettre de stabiliser les impôts avec seulement 1% d'augmentation en 2014.



Pour remédier à l'inflation du tarif de l'électricité, Dominique Cavaillois a profité de l'occasion pour présenter un autre projet à l'étude : la création d'une coopérative de production d'énergie renouvelable, grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques sur l'ensemble des bâtiments communaux. Une réunion publique sera organisée pour présenter le projet plus en détails et répondre à toutes les questions.

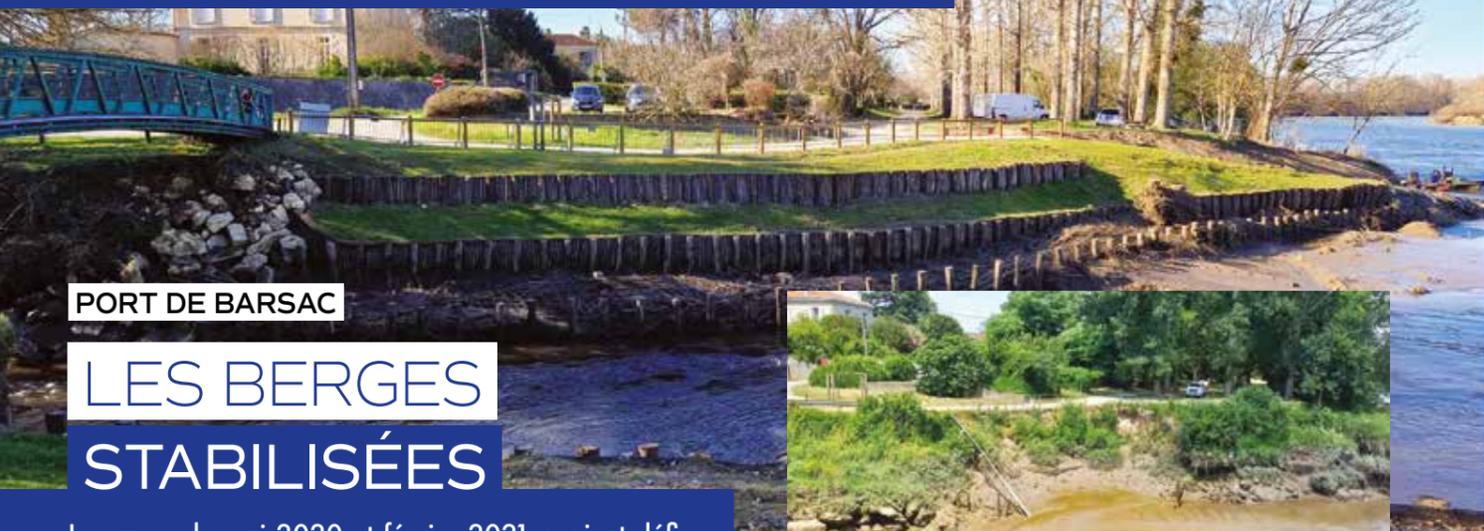
Il a ensuite prononcé quelques mots sur la Communauté de Communes Convergence Garonne à qui il reproche un manque de transparence dans les décisions prises par une minorité et la difficulté de travailler sur un projet commun à ce jour inexistant. Un bras de fer juridique est engagé concernant la rétroactivité de la compensation financière de la voirie rétrocedé entre 2019 et 2021 pour un montant de 113 000€ au total.



Puis il a invité Bernard Lagrave, président du Vélo Club Barsacais, pour féliciter ses nombreux champions et plus particulièrement Yann TOUTAIN, notre Champion de France.

Pour finir, c'est avec émotion qu'il a rendu hommage à deux figures emblématiques du monde associatif barsacais. D'abord Hubert LATRILLE, un des fondateurs du Vélo Club Barsacais et grand organisateur de courses dans les années 70 et 80 qui nous a quittés en fin d'année à l'âge de 93 ans. Puis Christophe CAMPISTRON, président du Judo Club Barsacais depuis 15 ans, et ancien joueur de foot, parti en ce début d'année à seulement 62 ans.

C'est sous les applaudissements chaleureux qu'il a demandé en lieu et place de la traditionnelle minute de silence qu'il a conclu ses vœux avant d'inviter le public à partager le verre de l'amitié.



PORT DE BARSAC

LES BERGES STABILISÉES

Les crues de mai 2020 et février 2021 avaient défigurées les rives du Port de Barsac, et plus particulièrement les berges à l'embouchure du Ciron au niveau de la passerelle. Après un temps d'observation de l'évolution naturelle et d'évaluation des travaux, le choix s'est porté sur une méthode issue du génie végétal qui consiste au renforcement naturel des berges grâce à la réalisation de peignes qui se chargent de limon et de branchages à chaque marée haute. Réalisés avec des matériaux locaux : terre de Barsac et branches de Saule du Domaine de Sanches, les travaux, financés à 80% par l'Etat, l'Agence Adour Garonne et le Département, ont été réalisés entre septembre et décembre 2022 par le Syndicat du Ciron en accord avec la Commune. La passerelle qui traverse l'embouchure du Ciron, dangereusement endommagée par les inondations, avait été fermée au public. Les piles ont été consolidées par enrochement et les planches du tablier ont été remplacées. Réouverte au public depuis mi-février, la balade le long de la Garonne est de nouveau possible pour le plus grand plaisir des promeneurs.



Les berges du Ciron après la crue de février 2021

L'accueil de la Mairie réorganisé

Depuis début décembre, Charlotte Bagilet a rejoint l'équipe administrative. Elle assure l'accueil citoyen et téléphonique et réalise l'ensemble des actes d'Etat Civil (mariage, naissance, décès et autres imprimés administratifs). Elle vous accueillera avec le sourire dans le nouvel espace d'accueil fraîchement réagencé. Après une semaine de travaux début février, les bureaux administratifs ont été réaménagés pour vous accueillir dans un espace plus moderne et agréable. Désormais, afin de respecter la confidentialité de chacun, une seule personne sera autorisée à l'accueil. Un espace d'attente a été installé dans le hall de la Mairie.

HORAIRES D'OUVERTURE :
L'accueil de la Mairie est ouvert **lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h. Mardi de 8h30 à 12h30.**



BON À SAVOIR

Obtenir l'indemnité carburant

Afin de limiter les effets de la hausse des coûts du carburant et de préserver le pouvoir d'achat des Français, le Gouvernement a mis en place une aide de 100 euros pour les français les plus modestes qui utilisent leur véhicule pour travailler ou se rendre à leur travail. Pour bénéficier de cette « indemnité carburant », il faut obligatoirement en faire la demande sur le site ict.impots.gouv.fr avant la fin du mois de mars.

Pour vous assister dans vos démarches vous pouvez contacter le 0 806 000 229 (numéro vert) du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00.

Une liste pour sauver des vies

La santé des personnes âgées, handicapées ou particulièrement isolées et vivants à domicile, peut être mise en danger en cas de vague de chaleur, de grand froid, ou tous risques exceptionnels, climatiques ou autres. Par mesure préventive, le CCAS tient un registre nominatif des personnes vulnérables pour assurer leur recensement et l'intervention rapide des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Si vous vous sentez en situation de fragilité ou isolé, pensez à vous inscrire sur ce registre en remplissant le formulaire suivant. Cette inscription est volontaire et facultative et les données collectées (identité, âge, adresse, coordonnées téléphoniques, personne à prévenir en cas d'urgence, etc.) sont confidentielles. Une personne tierce peut également se charger de l'inscription (parent, médecin traitant, CCAS, service de soins à domicile, etc.) à condition que la personne concernée, ou son représentant légal, ne s'y soit pas opposée.



HISTOLOGE Signaler le mal logement

Lancé par la préfecture de la Gironde, HISTOLOGE est un nouveau service public en ligne, pour faciliter le signalement des situations de mal logement dans le département. Cette plateforme gratuite est un guichet unique dématérialisé pour toute personne confrontée au mal logement, aussi bien locataires que propriétaires. Elle favorise le repérage des situations d'habitat indigne et de mal logement, centralise les plaintes et les signalements qui émanent aussi bien des occupants que des partenaires et permet l'orientation et la prise en charge de ces situations par les bons acteurs. Son objectif est d'accélérer et de sécuriser la prise en charge des signalements et d'apporter une réponse personnalisée tout en garantissant au demandeur un accès facilité à son dossier.

<http://histologe.beta.gouv.fr>

PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE RISQUES EXCEPTIONNELS, CLIMATIQUES OU AUTRES FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU REGISTRE NOMINATIF

IDENTIFICATION DU BENEFICIAIRE

M. Mme
Nom / Prénom :
Né(e) le :/...../..... à
Adresse :
Téléphone :

Conditions de vie :

Vit seul(e) En couple en famille

Si vit seul(e) :

Famille/entourage à proximité isolé(e)

Je sollicite mon inscription sur le registre communal des personnes vulnérables et j'accepte d'être contacté(e) en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres. Je m'engage à transmettre au CCAS les périodes durant lesquelles je ne serai pas joignable.

Je demande mon inscription en qualité de :

- Personne âgée de 65 ans et plus
- Personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail
- Personne handicapée
- Personne vulnérable

Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.

SOINS OU AIDES REÇUES

Je déclare bénéficiaire de l'intervention :

- Service d'aide à domicile ou de portage de repas
Nom du service ou du professionnel :
Fréquence des interventions :
Adresse :
Téléphone :
- Service de soins infirmiers à domicile
Nom du service ou du professionnel :
Fréquence des interventions :
Adresse :
Téléphone :
- Autre service
Nom du service ou du professionnel :
Fréquence des interventions :
Adresse :
Téléphone :
- Aucun service à domicile

Suite du formulaire au verso →

PERSONNES À PRÉVENIR

Personne de mon entourage à prévenir en cas d'urgence

Nom / Prénom :

Lien avec le bénéficiaire :

Adresse :

Téléphone :

Nom / Prénom :

Lien avec le bénéficiaire :

Adresse :

Téléphone :

MÉDECIN TRAITANT :

Nom :

Téléphone :

Adresse :

DEMANDEUR

Identité du demandeur si différent du bénéficiaire

Identité de la personne formulant la demande :

M. Mme

Nom / Prénom :

Né(e) le :/...../..... à

Adresse :

Téléphone :

Agissant en qualité de :

Représentant légal

Service d'aide à domicile ou service de soins infirmiers à domicile

Médecin traitant

Autre : (merci de préciser)

Déclare avoir recueilli l'accord de

M/Mme pour l'inscription au registre communal des personnes vulnérables.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler au CCAS toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Fait à, le/...../.....

Signature obligatoire

Les données recueillies ont pour seul objet le plan d'alerte et d'urgence départemental. Ces données nominatives ne peuvent être consultées que par les agents chargés de la mise en œuvre de ce recueil et du plan d'alerte et d'urgence. Ces données seront traitées en conformité avec la loi du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Formulaire d'inscription à retourner à la Mairie,
23 place Paul Doumer 33720 Barsac

LES AMIS DE L'EGLISE



CONCERT DE PRINTEMPS

L'association des Amis de l'Eglise propose un concert à l'Eglise de Barsac le dimanche 2 avril à 17h.

Alexis Duffaure, Maître de la Chapelle de la Cathédrale de Bordeaux, dirigera le chœur de filles et la manécanterie de Bordeaux. Fidèle à leur devise "Semez la Joie", 35 jeunes filles et 20 garçons illumineront l'église par des interprétations de César Franck et Théodore Dubois. Les bénéfices de ce concert contribueront à la poursuite de la restauration de l'Eglise classé aux Monuments Historiques en 1908.

Pas de réservation - prix des places 15€, 10€ pour les moins de 18 ans et gratuit pour les moins de 12 ans.

Contact : Jean-Philippe Parias - 06 08 97 84 26

Club de Scrabble

Vous aimez jouer au scrabble ? Quel que soit votre niveau, rejoignez le Club de Scrabble tous les vendredis à 14h30 au foyer multi assos. Ambiance amicale assurée. La cotisation annuelle est de 15€ seulement. Le club organise également un Tournoi de Scrabble le vendredi 12 et samedi 13 mai prochains au foyer multi assos.

Contact : Maryvonne Gourgues - 06 52 79 36 15
maryvonne.gourgues@gmail.com

La vie associative



#INES#

Soutenir les enfants malades

Avec notre famille et nos amis, nous avons créé l'association #Ines# pour aider les enfants comme notre fille. Inès est née en 2010 et est en classe de 5^{ème}. Depuis sa naissance elle

fait face à divers problèmes de santé et souffre de dyslexie et de dysorthographe sévères qui ont été diagnostiquées tardivement. Elles lui ont valu les moqueries des enfants, comme des adultes, jusqu'au harcèlement avec pour conséquences le développement de la phobie scolaire et de la foule qui l'empêchent à l'heure actuelle de suivre un parcours scolaire classique. A force de persévérance, nous avons pu obtenir des horaires d'enseignement adaptés, soit 1h30 par jour, 4 fois par semaine, pour réapprendre à avoir confiance en elle et à tout ce qui l'entoure. Cependant, nous attendons encore à ce jour le matériel pédagogique adapté à son handicap. Aujourd'hui, Inès reste en retrait mais continue de se battre. Grâce à cette association nous souhaitons donc soutenir tous les enfants comme notre fille en reversant les bénéfices aux associations comme les "Blouses roses" pour les enfants hospitalisés ou l'association des dyslexies de France et du harcèlement scolaire. Retrouvez-nous le dimanche 02 avril au foyer multi assos pour notre 1^{er} concours de belote. Nombreux lots à gagner. Tous les participants seront récompensés. 8€ par participant. Sur inscription uniquement.

Contact : #Ines# - Samuel - 06 15 86 91 79 ou Audrey - 06 27 56 46 73



VÉLO CLUB BARSACAIS

Garder le cap en 2023

La saison de cyclocross s'est achevée par la belle victoire à Frontenac de notre jeune coureur Lucas Boudigue qui remporte le Challenge de Gironde. Qualifié pour le championnat de France disputé à Casteljalous, il a terminé à l'honorable 26^{ème} place sur 800 participants. Pour 2023, le Vélo Club Barsacais garde le cap avec les

mêmes objectifs que la saison précédente : quelques titres, des victoires et des coureurs qui font honneur au Club. Et la saison a fort bien commencée avec la victoire de notre coureur Jean François Casagrande pour la course de rentrée dans le 47 et la 6^{ème} place pour Florent. Assurément nos licenciés sont déjà très en forme. L'effectif du club est en hausse avec l'arrivée de 4 nouveaux licenciés, qui compte désormais 19 coureurs au total. Nous leur souhaitons la bienvenue. Pour conclure, citons l'une des devises du Club : « l'important n'est pas de dépasser les autres, mais de se dépasser soi-même. ».

Contact : Bernard Lagrave - 06 33 29 37 30

L'AGENDA DU PRINTEMPS

VENDREDI 10 MARS
CARNAVAL DES ÉCOLES
16h30 - Devant les écoles avec l'AIPÉEB

SAMEDI 25 MARS
COURSE CYCLISTE
Souvenir Robert Lire et Georges Danglade
13h - Circuit La Pinesse avec le Vélo Club Barsacais.
06 33 29 37 30

DIMANCHE 02 AVRIL
CONCERT DE PRINTEMPS
17h - Église Saint Vincent de Barsac avec les Amis de l'Eglise.
06 08 97 84 26

DIMANCHE 02 AVRIL
CONCOURS DE BELOTE
14h - Foyer Multi Assos avec #INES#
06 15 86 91 79

VENDREDI 07 AVRIL
CONCERT "LES RAMONEURS DE MENCHIRS"
19h - Salle Bastard avec Montez le Son
06 18 79 01 98

LUNDI 08 MAI
CÉRÉMONIE DU 08 MAI 1945
11h - Place Franck Chassaingne

VEN. 12 ET SAM. 13 MAI
TOURNOI DE SCRABBLE
Foyer Multi Assos avec le Club de Scrabble
06 52 79 36 15

VEN. 10 MARS 2023

CAR

NAL

VAL

des écoles

FUNKY RECYCLAGE

**Rendez-vous
devant les écoles à 16h30**

ATTENTION ! Pas d'accueil périscolaire

- Goûter offert par la Mairie
- Défilé dans les rues de Barsac animé par la « Cie des Chats Mots Passant »
- Jugement de Monsieur Carnaval derrière la Mairie

En partenariat
avec l'AIPEEB

